

# La Champagne-Ardenne avec la Lorraine, la Picardie demeure avec le Nord-Pas-de-Calais

Publié le 30/10/2014

Par Frédéric Gouis

REGION Ce jeudi midi, le Sénat n'a finalement pas modifié la fusion de nos régions lors de la deuxième lecture du projet de loi de réforme territoriale. L'Assemblée nationale va devoir adopter le même texte désormais...



Aucun des multiples amendements, ceux rattachant notamment la Champagne-Ardenne avec la Picardie, mais aussi à l'Alsace, à la Bourgogne et à la Franche-Comté par ailleurs, n'ont été adoptés aujourd'hui par le Sénat. De même, les amendement visant à laisser le Nord-Pas-de-Calais seul, sans la Picardie, ont été rejetés.

Après cette deuxième lecture par le Sénat du projet de loi de réforme territoriale, qui modifie la carte des régions, la Champagne-Ardenne demeure liée uniquement avec la Lorraine, comme

décidé par la commission spéciale du Sénat, qui a enlevé l'Alsace à cette nouvelle région la semaine dernière. Quant à la Picardie elle reste mariée au Nord-Pas-de-Calais.

Une fois l'ensemble de la loi adoptée par le Sénat, l'Assemblée nationale devra, à son tour, se prononcer en seconde lecture sur ce texte. En juillet dernier, en première lecture, les députés souhaitaient une région Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace d'une part et une autre formée de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. L'Assemblée nationale doit se prononcer avant la fin d'année. Si la carte que les députés adoptent diffère de celle des sénateurs, une commission mixte paritaire aura alors le dernier mot.